

**L'hon. M. Stanfield:** L'impression, répandue à l'étranger, que le gouvernement a proposé d'autres négociations du GATT n'est-elle donc pas fondée, pas exacte?

**L'hon. M. Pepin:** Monsieur l'Orateur, ce sujet figurait dans le rapport que j'ai fait à la Chambre sur le marché de la CEE, et qui est bien connu en Europe maintenant. Ce ne sont pas là des idées nouvelles du gouvernement canadien, car je m'en suis entretenu avec M. Petrie au cours de mon séjour en Europe, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en a fait autant. Si ces idées vont être consacrées par un accord semblable à celui de la négociation Kennedy, je l'ignore, mais nous y travaillons.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, le ministre est-il en mesure de dire à la Chambre quelle est l'attitude des deux grandes puissances commerciales en cause: l'administration des États-Unis et celle du Marché commun, devant cette proposition? Le ministre a-t-il reçu une réponse? Peut-il nous en faire part brièvement.

**L'hon. M. Pepin:** Monsieur l'Orateur, on a porté ces opinions à la connaissance des deux parties dont parle évidemment le député. Elles ont l'une et l'autre, je dois le dire, des difficultés. Nous savons tous qu'à présent les Européens, par exemple, se trouvent engagés dans leur programme d'expansion au point, disent-ils, de ne pouvoir accorder que peu de temps à nos propositions de négociations d'envergure dans le cadre du GATT. Nous avons exprimé l'avis qu'une telle attitude n'est pas valable et qu'il serait dans leur intérêt comme dans le nôtre, à long terme, de consacrer un certain temps à l'étude de nos propositions.

**L'hon. M. Stanfield:** Dois-je comprendre que le ministre ne peut pas nous dire qu'il a reçu une réponse positive à sa démarche, une approbation, soit des États-Unis soit du Marché commun, ou qu'il y en aura dans l'avenir proche.

**L'hon. M. Pepin:** Non, monsieur l'Orateur, je ne pourrais pas dire approbation, mais nous persévérons dans nos efforts, et ces initiatives reçoivent de l'appui dans le monde entier.

\* \* \*

#### QUESTIONS OUVRIÈRES

##### LES RUMEURS DE MISES À PIED FAITES PAR LES SOCIÉTÉS D'APPARTENANCE ÉTRANGÈRE POUR PROTÉGER LES EMPLOIS AUX ÉTATS-UNIS

**M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Puis-je poser une question au ministre des Finances à la suite d'indices selon lesquels les principaux économistes au service de l'État ont présenté un rapport où ils prétendent que les principales causes de chômage sont les mises à pied effectuées par les sociétés sous domination étrangère au Canada? Suivant ce rapport, tout porte à croire que ces mises à pied visent à protéger les emplois aux États-Unis. Le ministre a-t-il reçu un rapport de ce genre des principaux économistes du gouvernement?

[L'hon. M. Pepin.]

**L'hon. M. Stanfield:** Qui sont-ils?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Non, monsieur l'Orateur. Je pense que c'est une prémisse qui vient naturellement à l'esprit des députés néo-démocrates.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre si un ministère a reçu un tel rapport ou s'il l'a lui-même reçu?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur l'Orateur; que je sache, aucun ministère n'a reçu un tel rapport, mais je me renseignerai auprès des ministres. Quand j'ai lu la nouvelle, j'ai pensé qu'il s'agissait plus d'une fantaisie que d'un fait.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Finances si on fait une étude du fait que les grandes sociétés américaines en cause ont licencié plus de 5,000 personnes au Canada? Fait-on une enquête pour établir si les mises à pied étaient nécessaires à cause de la situation au Canada ou à cause de la conjoncture aux États-Unis?

**L'hon. M. Benson:** Monsieur l'Orateur, j'ai l'impression qu'il s'agit là d'un rêve de Stephen Lewis.

**M. Lewis:** Son rêve est votre cauchemar.

\* \* \*

#### L'AGRICULTURE

[Français]

##### L'INDUSTRIE LAITIÈRE—PRÉSUMÉE SUPPRESSION DE LA TAXE SUR L'EXCÉDENT DE PRODUCTION

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Si l'on en croit un article paru dans un journal des Cantons de l'Est, les producteurs laitiers du Québec, et probablement ceux de tout le reste du Canada, ne sont plus assujettis à la taxe de \$1.25 les 100 livres sur l'excédent de production, et ce à compter du 1<sup>er</sup> décembre.

Le ministre peut-il dire si, de fait, la politique laitière du gouvernement a été modifiée de manière que cette taxe soit supprimée, et s'il a fait quelque déclaration à ce sujet?

[Traduction]

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, il y aura un changement majeur dans les retenues en vertu du programme de soutien des prix dès que les provinces, surtout l'Ontario et le Québec, auront mis sur pied un programme de partage du marché et nous espérons que ce sera bientôt. Alors, il y aura de grands changements dans les retenues.

[Français]

**M. Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire.

Le ministre peut-il dire si, lorsque ces règlements seront en vigueur, la taxe de \$1.25 les 100 livres sera supprimée, et, dans l'affirmative, si cette mesure sera rétroactive au 1<sup>er</sup> avril 1970?